

Rétrospective 2025: une année électorale explosive et un champ de mines budgétaire

Politique Dans le canton, le premier quart du siècle se termine avec une fraude électorale, une élection surprise et un déficit financier.

Rachad Armanios

— Municipales

Après les succès des partis populistes (MCG et UDC) en 2023 au détriment des Verts, tant aux élections pour le Grand Conseil qu'à l'Assemblée fédérale, 2025 a confirmé au printemps cette tendance dans les communes. Les Verts ont toutefois limité la casse en se maintenant dans les Conseils administratifs.

Le PLR a lui aussi fortement progressé au sein des Exécutifs, tandis qu'il a reculé dans les Délibératifs. Le parti de Pierre Maudet, Libertés et justice sociale (LJS), qui partait de zéro dans les communes, a fait son entrée dans plusieurs d'entre elles.

Enfin, l'union du Centre et des Vert'libéraux a été payante: le premier s'est stabilisé et les seconds ont gagné de nombreux sièges dans les Délibératifs, entrant même en Ville.

— Séisme à Vernier

Ces gloires et déboires ont été éclipsés par la fraude historique à Vernier, confirmée par la justice après la révélation par la «Tribune de Genève» de graves anomalies. Des bulletins LJS favorisant certains candidats ont en effet été remplis par de mêmes mains.

Ce séisme a dépassé Vernier et le canton puisque la fraude a mis en cause la fiabilité du vote par correspondance, pilier du système démocratique suisse déjà ébranlé par les récoltes frauduleuses de signatures pour des initiatives et des référendums.

Le scrutin verniolan, marqué par l'importante percée de LJS, est alors annulé et le Conseil administratif gouverne durant six mois sous la seule surveillance du Conseil d'État.

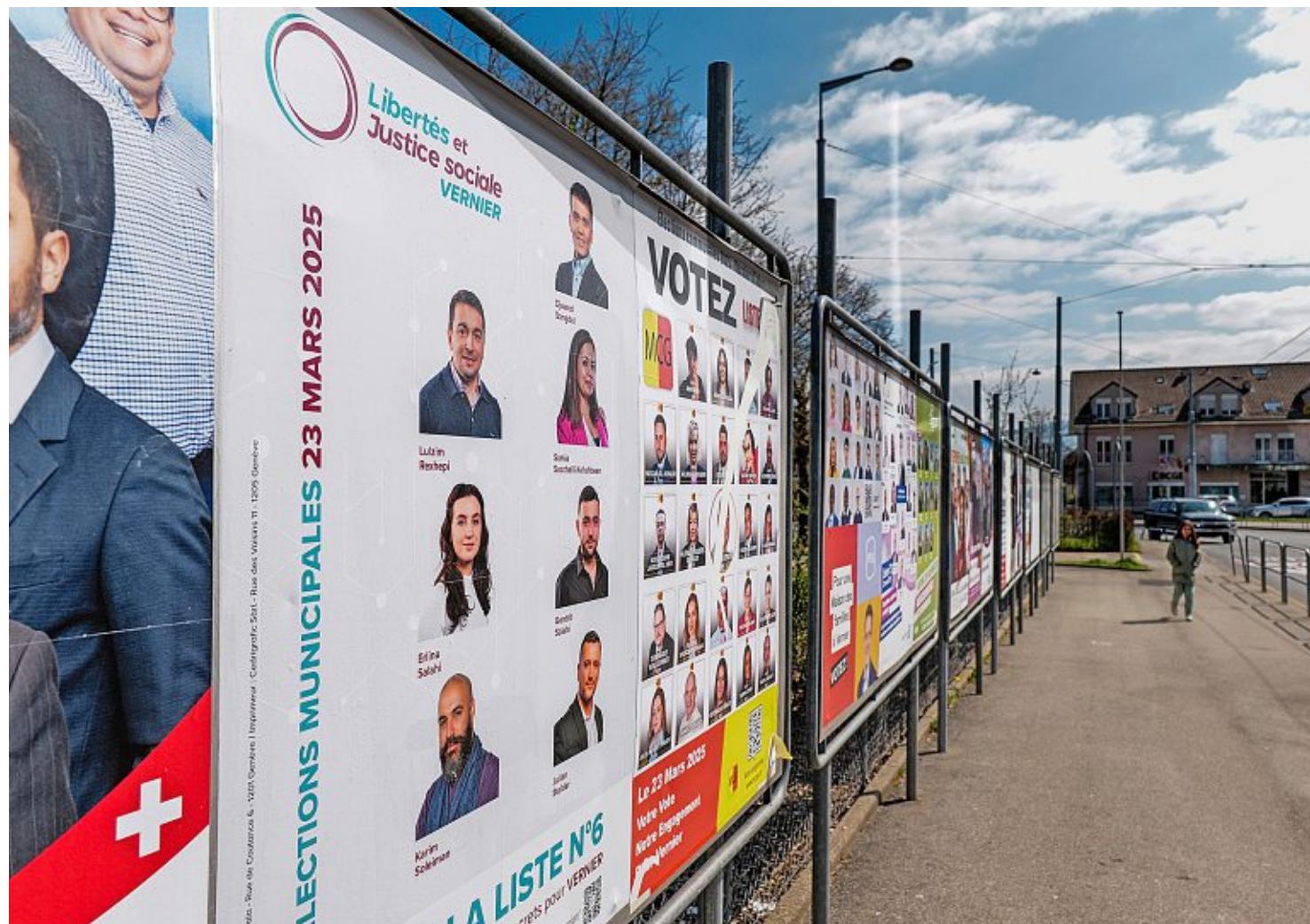
Le 30 novembre, lors du nouveau scrutin, des bulletins sont encore suspects. L'élection est suspendue, puis, sur la base d'une expertise graphologique, le Conseil d'État la valide le 17 décembre, jugeant l'ampleur et les répercussions des fraudes présumées peu significatives.

Pourtant, de nouvelles anomalies constatées sur le nombre de bulletins biffés poussent plusieurs citoyens à saisir la justice: ils demandent l'annulation des résultats et l'organisation de nouvelles élections.

L'UDC a déjà récupéré l'affaire en désignant comme coupable le droit de vote des étrangers: elle annonce le lancement d'une initiative pour en finir avec ce droit donné au niveau communal. Quant à LJS, sa cohésion en prend un coup. Le député Djawed Sangdel, tête de liste lors du scrutin annulé de mars, se met beaucoup de membres à dos pour avoir participé à lancer une autre liste pour novembre, malgré le retrait de LJS.

— Partielle au Conseil d'État

L'année 2025 a réservé une autre surprise électorale avec l'annonce de la démission d'Antonio Hodgers au milieu de son troisième mandat. Ciblé par la droite, le conseiller d'État Vert,



Les affiches de campagne pour le scrutin municipal de Vernier de mars qui a vu le parti de Pierre Maudet, Libertés et justice sociale (LJS), faire une percée importante dans la commune. Mais les résultats sont ensuite annulés en raison de fraudes. Steeve luncker-Gomez

chargé du Territoire, se dit fatigué et estime avoir fait ce qu'il avait à faire.

Le 19 octobre, à l'issue du second tour de l'élection partielle, Nicolas Walder est élu et conserve le siège Vert, mais la gauche a senti le vent du boulet. Car jamais l'UDC, en la personne de Lionel Dugerdil, soutenu par le PLR et le MCG, n'a semblé aussi proche du pouvoir.

À droite, cette élection a confirmé la désagrégation de la grande alliance de 2023. Le Centre a préféré consolider l'union gagnante avec les Vert'libéraux. La défaite de Xavier Magrin au premier tour, candidat de cette force centrifuge, aura toutefois révélé un Centre divisé entre sa base, rejetant les partis souverainistes, et sa députation, prête à soutenir une UDC pourfend

dant les accords avec l'Union européenne et la libre circulation.

Cette ligne rouge, la Fédération des entreprises romandes l'a aussi franchie, rejoignant au second tour la position de la Chambre de commerce et du PLR.

L'avenir dira, pour ce parti, ce que lui réservera son rapprochement stratégique (et idéologique) avec l'UDC.

— Haro sur le social?

Quant à Nicolas Walder, il incarne la continuité puisqu'il reprend le Territoire. Mais la majorité de droite du Conseil d'État reprend la main sur les Services industriels en confiant sa tutelle à Delphine Bachmann (Le Centre).

Après les accusations de népotisme et de surfacturations qui ont précipité l'an passé le départ

du directeur Christian Brunier, une nouvelle affaire de surfacturation de l'électricité liée aux réseaux thermiques structurants (RTS) a été découverte.

Signe d'une page tournée, le Conseil d'État a annoncé une baisse des tarifs d'énergie liée aux RTS, tandis que la Commission de l'environnement a rejeté la loi climat portée par Antonio Hodgers.

La nature ayant horreur du vide, c'est désormais Thierry Apothéloz qui est dans le collimateur de la droite. Le responsable de la Cohésion sociale fait face à des prestations qui ont explosé. Sa nouvelle loi sur l'aide sociale (LASLP) est déjà attaquée, le fonctionnement de l'Hospice général suscite l'inquiétude, tandis que l'idée de plafonner les subsides d'assurance maladie fait débat.

— Plan d'économies

C'est qu'à Genève, les belles années sont derrière. Le Canton prévoit pour 2026 un déficit record de 767 millions de francs, qui a poussé la droite à refuser le budget en dénonçant un manque d'économies structurelles face à des charges «non maîtrisées». Le Conseil d'État promet un plan dès 2027 pour économiser 500 millions.

Pour la gauche et les syndicats, le problème est à chercher dans les diminutions d'impôts votées en 2024, qui s'ajoutent à une conjoncture économique et internationale morose. Pour ce camp, le plan devra proposer de nouvelles recettes.

C'est aussi l'avis des syndicats. Ceux de la fonction publique ont mobilisé 4000 manifestants lors de la grève du 11 décembre pour dénoncer le gel des nouveaux postes des mécanismes salariaux.

Quatre femmes au Conseil administratif de la Ville: une première!



À la première séance du nouveau Municipal de la Ville le 2 juin 2025 (photo), rien ne laissait augurer une fin d'année aussi mouvementée. Magali Girardin

Kitsos et Alfonso Gomez. Avec quatre femmes pour cinq sièges, la Ville de Genève vit une première.

Marjorie de Chastonay a pu capitaliser sur la concrétisation de projets emblématiques, à l'image de la Croix-Verte aux Pâquis. À la Culture, Joëlle Bertossa a, en revanche, été nommée à la tête de la Culture. Toutes deux ont rejoint l'Exécutif Marie Barbey-Chappuis, Christina

ser avec le scandale lié au management de la directrice de la Comédie de Genève, Séverine Chavrier. Celle-ci ne sera pas reconduite à la tête de l'institution au-delà de l'échéance de son premier mandat, le 30 juin 2027. Une affaire suffisamment sensible pour que soit saisie la Cour des comptes.

Particularité de cette législature: l'hégémonie rose-Verte de l'Exécutif ne se reflète plus dans l'hémicycle municipal. Le MCG et le groupe Le Centre-Vert'libéraux assurent désormais un rôle de pivot.

La fragmentation s'est particulièrement révélée lors du marathon budgétaire. Théoriquement en mesure d'imposer des coupes plus drastiques sur les 69 millions de déficit finalement acceptés, la droite a vu le MCG se désolidariser. Son refus de suivre la majorité des économies demandées et in fine de s'opposer à ce budget a été perçu comme «une trahison» ou tout du moins «un retournement de veste». Dans ce climat, les mécanismes salariaux ont échappé de peu à la guillotine pour 2026.

Autre point de discorde: l'achat de la villa de Zep et de son parc. Défendu par le MCG et la gauche comme un investissement culturel et patrimonial unique, le projet a été contesté par référendum par la droite en raison de son coût (21,5 millions) et du flou entourant la future af-

fection de la demeure protégée. C'est le peuple qui a tranché dans les urnes, ouvrant la voie au futur parc Masset.

Certains objets ont toutefois su rassembler au-delà des idéologies. La proposition d'un abonnement TPG gratuit pour les aînés a ainsi été soutenue par l'ensemble des partis, à l'exception du PLR. Une large majorité du plénum s'est également résignée à renoncer à l'augmentation de 25% des jetons de présence qu'il avait lui-même votée, dans un contexte de déficit jugé politiquement délicat.

Mais s'il fallait retenir un dossier faisant l'unanimité, ce serait celui de l'indemnisation pluri-partite (Ville-SIG-TPG) des commerçants de la rue de Carouge. Longtemps réticente à ouvrir la porte à des compensations financières, la Ville a fini par reconnaître l'ampleur du préjudice subi face à la durée et l'importance des travaux. Une décision marquant un tournant à Genève et qui pourrait bien laisser une trace durable dans la gestion future des grands chantiers. (LFA)